



Bac pro: sujets 0 d'histoire-géographie-éducation civique

publié le 23/06/2011 - mis à jour le 26/09/2017

Descriptif :

Vous trouverez, dans cet article, un rappel du B.O. sur l'épreuve d'histoire-géographie-éducation civique de bac pro, suivi de trois sujets d'essai (dits 0). Ceux-ci ont pour objectif de montrer quelques-unes des formes que pourra prendre cette épreuve dans les années à venir.

Baccalauréat professionnel : épreuve d'histoire géographie Sujets d'essai

Bulletin officiel n°20 du 20 mai 2010 Baccalauréat professionnel

II - Histoire-géographie-éducation civique

Évaluation sous forme ponctuelle - durée 2 h

L'examen de baccalauréat professionnel évalue la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire géographie et éducation civique définis dans les programmes de la classe de terminale professionnelle.

L'épreuve, d'une durée de deux heures, comporte trois parties, notées respectivement 9, 4 et 7 points.

La première partie porte sur les sujets d'étude, soit d'histoire soit de géographie. Elle propose deux sujets au choix.

Chaque sujet est composé d'une ou plusieurs questions et peut comporter un support documentaire.

La deuxième partie porte sur le programme d'éducation civique. Elle est composée d'une question et peut comporter un support documentaire.

La troisième partie porte sur la discipline qui n'est pas l'objet de la première partie. Elle consiste Elle consiste en une analyse de document(s) portant sur les situations d'un des sujets d'étude.

Ces sujets d'essai ont pour objectif de montrer quelques-unes des formes que pourra prendre cette épreuve dans les années à venir. On ne sera donc pas étonné de la diversité des formes proposées, celles-ci n'étant bien entendu pas exclusives.

Deux examens se succédant à un an d'intervalle – le BEP rénové et le bac – il est nécessaire et qu'il y ait une différenciation de niveau, et que ces sujets demeurent accessibles, d'autant qu'ils sont destinés à valider un enseignement disciplinaire à vocation culturelle et civique.

Les épreuves comportent trois parties. Elles sont variées, mais demandent de manière systématique des réponses organisées et structurées, qui s'appuient sur des connaissances maîtrisées et un vocabulaire approprié.

A chaque partie est attribué un nombre de points qui ne doit pas être décomposé. L'échelle de notation utilisée doit être très large et doit valoriser les bonnes copies.

La première partie offre deux sujets au choix qui portent soit sur les sujets d'étude d'histoire soit sur les sujets d'étude de géographie. Elle peut comporter une question unique, ou plusieurs questions. Dans le cas de questions uniques, une consigne peut expliciter les éléments attendus. Pour rompre avec une certaine utilisation du document – source exclusive d'information par prélèvement – les sujets d'essai ne comportent pas de document « illustratif » pour cette première partie. Ceci n'engage pas les concepteurs des sujets pour les années à venir.

La deuxième partie qui concerne l'éducation civique peut ou non s'appuyer sur un ou des documents, illustration d'un propos ou point de départ d'une réflexion. Le sujet peut amener le candidat à une réflexion argumentée s'appuyant sur les valeurs de citoyenneté.

La troisième partie porte sur les deux situations d'un même sujet d'étude de la discipline qui n'a pas été l'objet de

la première question, les élèves ayant obligatoirement traité une d'entre elles en cours. Elle se présente comme l'analyse d'un ou deux documents de référence, qui doivent être étudiés dans leur globalité, en les remettant dans le contexte de leur auteur et de leur époque pour l'histoire, de leur origine et de leur espace pour la géographie. Un questionnement simple guide le candidat dans cette analyse.

 [sujets 0 en HG exemple 1](#) (Word de 228 ko)
Baccalauréat professionnel

 [sujets 0 en HG exemple 2](#) (Word de 123.5 ko)
Baccalauréat professionnel

 [sujets 0 en HG exemple 3](#) (Word de 205 ko)
Baccalauréat professionnel



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.